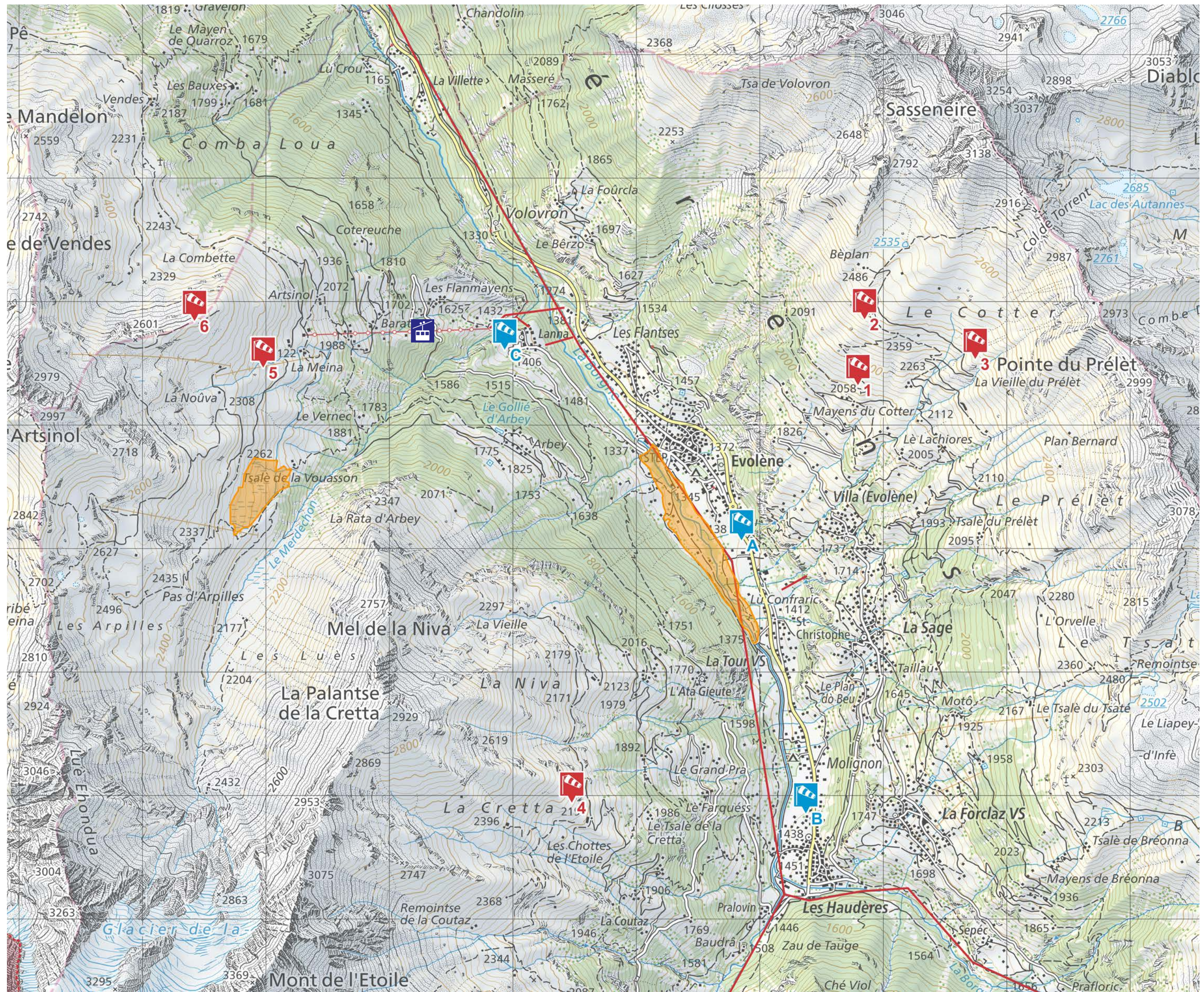




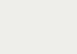


Site de vol d'Evolène



	Décollage
	Atterrissage
	Télécabine
	Zone protégée OSAC (Interdiction de décollage et d'atterrissage)
	Obstacle

DÉCOLLAGES

Nom	1 Cotter, 2132 m	2 Béplan, 2393 m	3 La Vieille, 2372 m	4 Etoile, 2271 m	5 Chemeuille, 2232 m	6 Servacresse, 2505m
Catégorie	Parapente	Parapente	Parapente	Parapente	Parapente	Parapente
Coordonnées	46.1175, 7.5136	46.1223, 7.5143	46.1194, 7.5259	46.0871, 7.4836	46.1188, 7.4513	46.1222, 7.4441
Accès	Pied, Bus Ecole ou Club	Pied, Bus Ecole ou Club	Pied, Bus Ecole ou Club	Pied, Bus Ecole ou Club	Télésiège	Remontées mécaniques à skis
Difficulté	Facile	Facile	Facile	Facile	Facile	Facile
Orientation	Ouest / SudSudOuest	Ouest / SudSudOuest	Ouest	Est / SudEst	Est / SudEst	Sud
Particularités	Danger: sous le vent du vent de vallée, falaises.	Sensible au vent de vallée.	Alternative pour Béplan si le vent est trop travers.	Attention au vent de vallée en fin de matinée.	Utilisable seulement le matin. Après sous le vent de vallée.	Décollage à skis.
Horaires	Printemps à l'automne	Printemps à l'automne	Printemps à l'automne	Printemps à l'automne	Eté et automne Selon ouverture Télé Evolène	Hiver


ATTERRISSAGES

Nom	A La Fauchère, 1381 m	B Les Haudères, 1420 m	C Lannaz, 1431 m
Catégorie	Parapente	Parapente	Parapente
Coordonnées	46.1062, 7.5014	46.0863, 7.5081	46.1201, 7.4766
Accès	Parking Via Ferrara ou Evolène	Parking du village, 5' à pied.	Parking du télésiège.
Difficulté	Facile	Facile	Moyen
Particularités	Attention à la ligne à haute tension.	Attention à la ligne à haute tension.	Attention très sensible au vent de vallée !
Horaires	Annuel	Annuel	Hiver

Toutes les routes d'accès sont privées, n'utilisez que le bus de l'école et/ou du club. En cas d'atterrissage en dehors des terrains officiels, il faut impérativement se déplacer et venir ranger son matériel sur une place dégagée ou fauchée. N'hésitez pas à consulter le club des Bartavelles (www.lesbartavelles.ch) ou le centre de parapente Evolène-Région (+41 79 240 59 03) pour toutes informations complémentaires. Les différentes balises météo de la Région sont accessibles sur <http://winds.mobi>

A l'automne, même lorsque les prés sont fauchés, il est **TRÈS IMPORTANT** de respecter les zones d'atterrissages et de piages. Il est strictement **INTERDIT** de faire du gonflage sur la route d'accès au chalet situé en contrebas de la manche à air (La Fauchère).

Eté comme hiver, le pilote pratiquant le speedriding, speedflying ou la mini voile doit **IMPÉRATIVEMENT** respecter les règles de vol, en particulier la distance de sécurité. Respecter une distance suffisante avec les obstacles, les zones habitées et les rassemblements de personnes (SERA.5005, Art.28 hauteurs minimales de vol).

 Zones de skis balisées, zones d'alpages, zones mayens, zones d'habitations, zones de promenade (ex, route de Cotter, ...)